



Déplacement à Bruxelles des élus de la Chambre d'agriculture de la Manche



Thématique

Type d'actualité

En direct de Bruxelles

Une délégation de quatorze élus et collaborateurs de la Chambre d'agriculture de la Manche s'est rendue à Bruxelles les 4 et 5 février derniers pour des échanges avec plusieurs interlocuteurs européens sur l'avenir de la PAC et les enjeux de souveraineté alimentaire

Invités par la députée européenne et conseillère régionale **Stéphanie Yon-Courtin**, ces représentants manchois des filières laitière, porcine, avicole et équine sont venus à Bruxelles pour décrypter les rouages du processus décisionnel et confronter les réalités du territoire aux priorités européennes qui façonneront l'agriculture de demain.

Lors d'échanges organisés par l'Antenne de la Région Normandie à Bruxelles, la délégation s'est entretenue avec **Pierre Bascou**, Directeur général adjoint de la DG AGRI de la Commission européenne, ainsi qu'avec **Frédéric Michel**, délégué pour les affaires agricoles à la Représentation permanente de la France.

Les élus de la Chambre d'agriculture de la Manche ont également pu échanger avec les eurodéputés français **Stéphanie Yon-Courtin** et **Jérémy Decerle** (Renew Europe), ainsi que **David Cormand** (Verts/ALE) et comprendre comment se construisent les compromis législatifs à Strasbourg et Bruxelles.

Le panorama a été complété par les expertises d'Yves Madre, Président du Think Tank Farm Europe, et de Paulo Gouveia, Conseiller politique en chef au COPA-COGECA (*La principale organisation représentative des agriculteurs et des coopératives agricoles au niveau européen. Elle regroupe les organisations professionnelles de l'ensemble des États membres*).

Plusieurs thématiques importantes ont rythmé les échanges, notamment :

- **Le nouveau cap politique de la Commission européenne sur l'agriculture**, dans un contexte d'instabilité internationale croissante.
- **L'avenir de la PAC 2028-2034** : les opportunités, risques et implications des propositions de la Commission pour la future PAC et son budget.
- **Revenu et compétitivité** : la répartition de la valeur au sein de la chaîne agroalimentaire ; le défi posé par la hausse du coût des intrants.
- **Accords commerciaux** : la multiplication des accords bilatéraux entre l'UE et les pays tiers et la question de la réciprocité des normes (clauses miroirs).
- **La pérennité du secteur de l'élevage** : l'évolution et les défis auxquels le secteur est confronté, la future stratégie européenne pour l'élevage et l'évolution du sujet bien-être animal dans le débat européen.